

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au Préavis Municipal N° 03 /2023-2024, concernant le préavis sur la demande de crédit complémentaire de CHF 62'000 pour le Plan d'Affectation Communal (PACom)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal mentionné ci-dessus. Elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 26 septembre 2023. Nous remercions la municipalité pour sa disponibilité et ses réponses ainsi que pour les explications fournies.

Nous saluons l'initiative de la Municipalité dans sa volonté de prendre en main les démarches relatives au plan d'affectation communal et ainsi prendre ses distances par rapport à l'association "Grand Genève" sur ce point. Ceci nous assure indépendance et flexibilité sur ce sujet très important pour la commune et nous évite un pilotage par une grande agglomération régionale avec tous les impacts négatifs possibles dans ce cas.

Les dépenses jusqu'au 30 juin 2023 s'élèvent à CHF 152'878 et incluent les exigences du canton. La demande de crédit de 62'000 CHF est nécessaire pour mener à bien le projet. Selon des informations reçues, les coûts antérieurs et futurs à cet égard se situent à un niveau raisonnable par rapport à des communes de tailles similaires.

Nous considérons que le montant proposé de 5 000 CHF pour couvrir d'éventuelles objections pourrait s'avérer insuffisant.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances recommande au Conseil Communal d'accepter le préavis N°03/2023-2024 tel que présenté.

Pour la Commission des Finances,



Mark Tritten



Marcel Biedermann



André Jaquet



Marcel Miesen

Vich, le 28 septembre 2023